



Résidence VAN GOGH

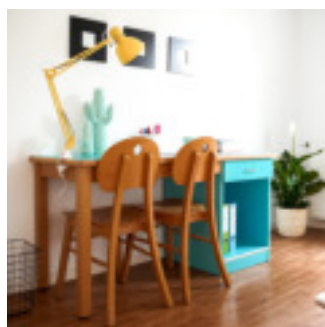
LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

La Rochette

La résidence dispose de 143 studios équipés de 18 m² et 17 studios doubles de 25 m² à 32 m² (possibilité de colocation).



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

3 rue Claude Bernard
77000 La Rochette

Contact résidence
01 60 65 14 39

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



143 studios équipés
de 18 m²
17 studios doubles
de 25 m² à 32 m²
(possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

245 €*

charges comprises et aide au logement déduite

* Si APL déduite de 170€ pour un étudiant non boursier
logement A234
(Hors TEOM au 01/12/2019 et hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie B.
- Gaz à effet de serre catégorie C.

Frais de dossier à partir de 160 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent
ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide Personnalisée
au Logement (APL)** qui est déduite chaque
mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés
Du 1^{er} octobre au 30 juin

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante
avec pour la sécurité une serrure trois points
donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale équipée : lit, table, chaises, bureau, tabouret, étagère mis à disposition.
- Le coin cuisine équipé : lit, bureau, penderie, chaises, table de chevet mis à disposition.

Le chauffage et l'eau sont collectifs et compris
dans votre loyer.

Certains logements ont été conçus pour accueillir
des personnes à mobilité réduite.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires
pour toutes questions techniques et administratives
aux heures d'ouverture du bureau.

Un agent de permanence assure une veille pour
les interventions d'urgence la nuit et le week-end
(hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition
des occupants : laverie**, parking**, local à vélos,
WIFI **, aspirateur libre service, baby-foot.

Les provisions sur charges incluent :

- La mise à disposition des mobiliers et des équipements collectifs.
- La consommation d'eau (chaude et froide) et de chauffage du studio.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien normaux VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais d'accès internet.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- La cotisation annuelle à O.N.L.E.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

Nos services disponibles



Située à 20 minutes à pied du centre-ville de Melun où vous trouverez
tous commerces.

La résidence est desservie par le bus "M" qui permet de se rendre à la gare
en 4 minutes ou au centre-ville en 7 minutes. Les transports en commun
proposent un accès direct au centre de Paris.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez* votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



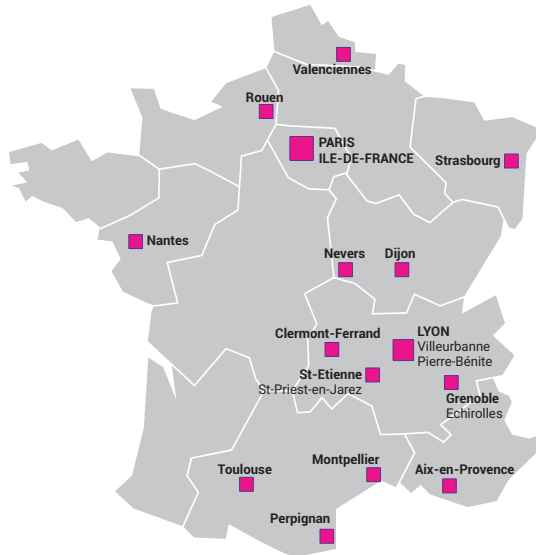
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

- AIX-EN-PROVENCE
- CLERMONT-FERRAND
- DIJON
- GRENOBLE / ÉCHIROLLES
- LYON / VILLEURBANNE
- PIERRE-BÉNITE
- MONTPELLIER
- NANTES
- NEVERS
- PERPIGNAN
- ROUEN
- ST-ÉTIENNE
- ST-PRIEST-EN-JAREZ
- STRASBOURG
- TOULOUSE
- VALENCIENNES
- Paris Île-de-France :*
- ALFORTVILLE
- AUBERVILLIERS
- CARRIÈRES-S/SEINE
- CHOISY-LE-ROI
- HERBLAY
- LA COURNEUVE
- LA ROCHETTE
- LIEUSAIN
- MELUN
- ORLY
- PALaiseau
- PIERREFITTE-S/SEINE
- VILLEJUIF
- VILLENEUVE-ST-GEORGES
- VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12096_01/2020-
*LOGIFAC by SMERRA est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFRC, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elles concluent avec les locataires. *LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE. Association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / Grenoble n°071344 / Lyon n°071344 / Valenciennes n°071344 / Strasbourg n°071344 / Clermont-Ferrand n°071344 / Dijon n°071344 / Nevers n°071344 / Rouen n°071344 / St-Etienne n°071344 / St-Priest-en-Jarez n°071344 / Toulouse n°071344 / Montpellier n°071344 / Aix-en-Provence n°071344 / Perpignan n°071344 / Valence n°071344 / Paris n°071344 / Lille n°071344 / Metz n°071344 / Nancy n°071344 / Nîmes n°071344 / Orléans n°071344 / Reims n°071344 / Rennes n°071344 / Saint-Etienne n°071344 / Troyes n°071344 / Valenciennes n°071344 / Yverdon n°071344 / OSE. Je suis engagé(e) à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swissal. Life contract N° 564205606.